

Mouvement « Un projet pour les villes »

Daniel MARCO
Av. d'Aire 56
1203-GENEVE
Tél.: (022) 344.57.04
Daniel.Marco@archi.unige.ch

Jean-Pierre ALLAMAND
Av. Rumine 4
1005-LAUSANNE
Tél.: (021) 312.75.33
rochat.allamand@bluewin.ch

**Aux signataires de la proclamation
« Un projet pour les villes »
et aux personnes intéressées
par ledit mouvement**

Lausanne/Genève, le 17 novembre 2004

Mesdames et Messieurs, chères amies et chers amis,

Fondé au début des années 90, le mouvement « Un projet pour les villes » est issu d'un rapprochement entre deux groupes aux activités et origines très différentes: « Lausanne 1837 » et « Genève, cinq cents mètres de ville en plus ». Toutefois, tous deux, intéressés par des questions concernant l'urbanisme et l'aménagement du territoire, se sont rejoints sur la promotion de la ville, qui n'a toujours pas « droit de cité » dans notre pays tant d'un point de vue historique que culturel. C'est ce qui incita d'ailleurs le mouvement à revendiquer la constitution d'un Secrétariat à la ville, auprès du Conseil fédéral.

Si durant une longue période de son existence le mouvement a fortement mobilisé ses membres - parmi lesquels de nombreux politiques de Suisse romande qui participèrent à ses travaux et portèrent ses idées auprès de leurs collègues helvétiques - ce dernier intéresse aujourd'hui de moins en moins de personnes, quelque soit le lieu où se tiennent ses réunions, à Lausanne ou à Genève.

Certes depuis quinze ans, les villes ont relativement pris du poids dans ce pays - l'article 50, alinéa 3 de la Constitution confirmant désormais leur existence - mais elles sont encore très loin d'exercer une influence politique à la mesure de leur importance économique, sociale et culturelle. De plus, les résultats enregistrés ces derniers mois lors de nombreuses votations fédérales - dont notamment celle du 26 septembre dernier, sur la naturalisation facilitée pour les « secondos » et les étrangers de la troisième génération - montrent qu'elles restent encore très fortement dominées politiquement par les cantons.

Depuis 2002, toutefois la Confédération tente d'appliquer la politique des agglomérations qu'elle a définie. L'Office fédéral du développement territorial (OFDT) a lancé un appel dans tout le pays pour en ajuster la portée et le contenu. Mais le rôle prioritaire confié aux cantons dans cette opération et l'imprécision des définitions auxquelles elle a recours - « Qu'est-ce qu'une agglomération? » par exemple - fait dire à certains observateurs qu'elle conduit plus à une agrégation de projets qu'un projet d'agglomération. Autrement dit la politique proposée invite plus à additionner des projets disséminés, plutôt qu'à intégrer des propositions dans un seul projet caractérisé traitant d'un territoire bien défini. De fait s'ajoute ainsi au flou d'origine, une taylorisation de la question, qui veut que la qualité du tout soit le résultat de la somme de la qualité des parties, ce qui, même sans aborder la valeur de celles-ci, est toujours très aléatoire.

Sur le terrain, on assiste à une intense concentration des entreprises et des populations, issue d'une course à la centralité inhérente au nouveau modèle de développement. Elle entraîne une polarisation croissante autour des rares grandes villes du pays et redessine la carte des zones dépendantes, alors que la carte politique est immuable. En effet, cantons et communes restent maîtres et maîtresses d'une évolution improbable : par exemple, l'obligation de la double-majorité du peuple et des cantons pour aboutir à des réformes substantielles, les prérogatives communales en matière d'aménagement du territoire, etc.

Un des faits marquants de cette tendance est la continuité de la dépression économique et sociale mise en évidence notamment par la péréquation financière intercantonale, ancienne et nouvelles formules confondues. Celle-ci a pris racine au centre de la Suisse, dans les cantons du Jura, de Neuchâtel, Berne, Fribourg et du Valais. Cette dépression qu'aurait dû freiner l'Expo 02 dans le Mittelland, mais celle-ci s'est soldée par un échec. Ainsi, le pays se trouve coupé en deux aujourd'hui: une partie au nord-est – Zurich et la zone qu'elle polarise, dans laquelle on peut compter la ville de Bâle - et une autre au sud-ouest – Genève et le canton de Vaud accolé à des partenaires cantonaux traditionnels désormais affaiblis. Ce sont donc les bases historiques et culturelles de l'aménagement du territoire national qui se délitent et se désagrègent, celles-ci s'appuyant sur un credo politique naïf en une égalité confédérale indestructible.

Dans le même temps, on assiste dans le monde politique à un repli des idées sur la ville et une raréfaction des propositions les concernant. Les problèmes liés à l'espace se confinent le plus souvent à l'environnement, à la protection de la nature de la faune et des sites, alors que le nombre d'habitants des villes ne cesse de croître.

Cet examen de la situation helvétique devrait faire comprendre qu'une réflexion territoriale et une action collective pour tenter de construire une réponse à cette tendance inquiétante, serait plus que jamais indispensable. Or, force est de constater que le désintéret évoqué plus haut, parmi les membres du Mouvement, semble malheureusement durable. Ce repli, dû à la désaffection des politiques et à l'évolution de la situation économique et sociale du pays se trouve renforcé par la tendance décrite précédemment.

Dès lors force est de constater qu'aujourd'hui il n'y a plus ni les ressources, ni l'envie, ni l'enthousiasme pour poursuivre le combat. C'est pourquoi nous proposons de dissoudre le Mouvement "Un projet pour les villes", laissant à d'autres la charge de définir de nouveaux contenus, d'autres (contre) projets, plus précis, mieux dessinés, mieux décrits. D'autres structures, plus « lourdes », seront vraisemblablement nécessaires pour mener une alternative crédible face à cette tendance, comme l'établissement d'un projet territorial helvétique, dont il avait été question lors de nos dernières réunions.

En vous remerciant de l'attention prêtée à ce Mouvement, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs, chères amies et chers amis, nos amicales salutations.

Mouvement : « Un projet pour les villes »

Genève : Daniel Marco

Lausanne : Jean-Pierre Allamand

Daniel Marco

Jean-Pierre Allamand